

DE SAINT-AMAND

(CHER)

SAINT-AMAND, le 25 Juillet 1944.

- Cabinet -CHAPITRES C et D.ACTIVITE DES DIVERS GROUPEMENTS
et QUESTIONS CONCERNANT LA POLICE.

Depuis l'arrestation de M. LECENE, Sous-Préfet de St-Amand, opérée le 2 Juin par la Sicherheitspolizei de Limoges, M. VILLATTE, Chef de Bureau à la Sous-Préfecture, remplissait provisoirement les fonctions de Sous-Préfet, conformément aux ordres reçus, téléphoniquement, le 2 Juin, du Ministère de l'Intérieur, et verbalement, le 4 Juin, de la Préfecture Régionale de LIMOGES.

Jusqu'au début de Juin, l'activité des groupements de résistance s'était bornée à quelques vols dans les Mairies ou les bureaux de poste, et à quelques sabotages sur les lignes électriques ou les voies ferrées, incontestablement moins fréquents dans le Cher sud que dans les départements limitrophes.

Le 6 Juin, dans la matinée, des éléments de la résistance pénétraient dans GRAÇAY, et 2 gendarmes de la brigade passaient à la dissidence avec leur armement. 3 personnes étaient tuées par une patrouille allemande.

Vers 19 h. 15, le Sous-Préfet intérimaire se trouvait dans son bureau, en conférence avec le capitaine CHOLET, Commandant provisoirement la Cie bis de Gendarmerie, pendant l'absence du Commandant ANGEBAULT, appelé à Vichy. A ce moment, plusieurs individus armés firent irruption dans le Cabinet du Sous-Préfet, et annoncèrent qu'ils prenaient possession de la ville de St-Amand et de tous ses services administratifs, au nom du Comité National de la Libération.

En effet, les insurgés, au nombre d'environ 700, s'emparaient également de la Poste, de la Mairie, et plaçaient des postes de garde sur toutes les principales voies d'accès de la ville.

Quelques instants plus tard, 2 miliciens qui arrivaient à St-Amand, en automobile, étaient abattus devant le Monument aux Morts, où leurs cadavres devaient rester exposés jusqu'au lendemain matin. Un autre milicien était tué à Orval.

Les assaillants entreprenaient alors le siège de l'immeuble occupé par la Milice Française, défendu par plusieurs francs-gardes, et dans lequel se trouvait notamment l'épouse du Secrétaire Général



de la Milice, Mme BOUT de L'AN, ses 2 enfants et sa belle-mère. Vers 23 heures 30, les défenseurs étaient contraints de capituler, et tous les occupants de l'immeuble étaient mis en état d'arrestation. Dans le courant de la nuit, une trentaine d'autres personnes, pour la plupart miliciennes, étaient elles-aussi arrêtées.

Les éléments présents du 1er Régiment de France, en partie non instruits, et dispersés au moment de l'attaque, ne purent intervenir. Le Lieutenant-Colonel ARDISSON dut se borner à assurer la défense de son camp et du matériel qui s'y trouvait entreposé. Les insurgés ne firent d'ailleurs aucune tentative d'attaque contre le camp.

Les forces de police et de gendarmerie durent, en raison de leur maigre effectif et de leur armement réduit, se borner à des gardes statiques ou à des "planquages" prudents.

Les 3 officiers de gendarmerie furent d'ailleurs gardés à vue à la Sous-Préfecture, ainsi que le Sous-Préfet intérimaire et son Chef de Cabinet.

Le 8 Juin, vers 1 heure, les forces de la Résistance, semblant prises de panique, quittèrent la ville, mais revinrent vers 3 h. 30, au moment même où les autorités administratives prenaient leurs dispositions pour reprendre leurs fonctions et renouer les relations avec l'extérieur.

Peu après, vers 5 heures, une unité allemande, venant de Moulins, attaquait la ville. Les forces rebelles évacuaient alors St-Amand. Seul un petit groupe isolé opposa une courte résistance.

Au cours des opérations, 23 personnes furent tuées, dont 8 fusillées (prises les armes à la main). Il est à déplorer la mort, par une balle perdue, du Capitaine CHOLET, Commandant la Section de Gendarmerie à St-Amand. Une dizaine de prisonniers - dont plusieurs devaient être exécutés par les insurgés - étaient libérés.

Dans l'après-midi, à la suite de coups de feu qui avaient été tirés contre les troupes allemandes, ces dernières incendiaient 8 immeubles du centre de la ville.

M. VIGIER, Chef Régional de la Milice Française à Orléans, entré à St-Amand avec les autorités d'occupation, était chargé du rétablissement de l'ordre dans le département, le Sous-Préfet intérimaire se trouvant de ce fait confiné dans un rôle strictement administratif.

Le 10 Juin, une soixantaine de personnes de la ville, pour la plupart parentes d'individus ayant participé à l'insurrection, étaient arrêtées à titre d'otages et transférées à Vichy, devant répondre sur leur vie de la sécurité des 25 otages emmenés par la résistance, parmi lesquels se trouvait notamment Mme BOUT de L'AN.

La défense de la ville était confiée au Lieutenant-Colonel ARDISSON, Commandant le 2^e Bataillon du 1er Régiment de France.

DE SAINT-AMAND

(CHER)

Par mesure de sécurité et de coercition, le couvre-feu était institué à St-Amand de 19 heures à 7 heures.

Le 21 Juin, j'arrivais à St-Amand, porteur d'un ordre de Mission, délivré par M. DARNAND, et me donnant pleins pouvoirs de police pour rétablir l'ordre dans la Région de St-Amand. Estimant que l'accomplissement de cette mission exigeait de ma part une autorité entière sur les services administratifs, et notamment à la Sous-Préfecture, je prenais un arrêté à cet effet, me permettant d'exercer, jusqu'à nouvel ordre, les fonctions de Sous-Préfet de Saint-Amand.

Des pourparlers, entamés dès le 10 Juin, en vue d'un échange d'otages, aboutissaient heureusement, le 22 Juin, à la libération, d'une part, de Mme BOUT de L'AN et de 4 autres femmes arrêtées par les insurgés, d'autre part, à la libération de tous les otages arrêtés par la Milice. Je rétablissais, dès lors, le couvre-feu à l'heure légale, et la vie reprenait normalement.

Depuis mon arrivée, aucun incident ne s'est plus produit à St-Amand. Beaucoup d'individus qui étaient partis avec le maquis sont rentrés, et, dans un but de pacification, n'ont pas été inquiétés.

La journée du 14 Juillet a été particulièrement calme, et s'est signalée par l'absence totale de tout pavloisement intempestif et d'insignes tricolores inopportuns.

Sur mon intervention, des informations ont été ouvertes contre 24 fonctionnaires, les 18 gendarmes et le gardien de la paix qui ont abandonné leurs postes et ont pris le maquis les 7 et 8 Juin.

J'ai ensuite procédé méthodiquement à l'élimination du maquis.

Déjà, le 20 Juin, à Dun-sur-Auron, un groupe du 3^e Bataillon du 1^{er} Régiment de France a, au cours d'un engagement, tué un terroriste et arrêté 5 autres, sur lesquels un s'est pendu en prison et les 4 restants ont été déférés à la Cour Martiale de Riom.

A l'aide des troupes allemandes cantonnées à St-Amand, que je faisais toujours accompagner d'un détachement de Francs-Gardes, j'ai monté un certain nombre d'expéditions de nettoyage, dont quelques-unes ont abouti à un court engagement.

La forêt de Meillant a été tout d'abord nettoyée.

Puis j'ai organisé plusieurs expéditions dans la région de Mareuil; au cours de l'une d'elles, le 24 Juin, 5 dissidents étaient tués.

Enfin, la partie Est du département était souvent sillonnée par des bandes venues de la forêt de Tronçais (Allier), j'ai organisé, en liaison avec les forces allemandes de Montluçon, des opérations dans cette forêt et jusqu'à Hérisson. Le 7 Juillet, au village du Herthon (Allier), 6 maquisards étaient tués, 2 voitures détruites, de l'armement pris; par contre, nous avons un franc-garde blessé très légèrement, et un agent français du S.D. de Vichy, qui avait accompagné les troupes, fait prisonnier par les dissidents.

Certains incidents sont à signaler en plus de ces opérations :

- a) le 29 Juin, à Châteaumeillant, une patrouille allemande tuait 2 gendarmes et un agent technique de la Gendarmerie; l'autorité allemande a fait une enquête et pris des sanctions sévères;
- b) Dans la nuit du 13 au 14 Juillet, à Givardon, le Docteur du GARAY, milicien, était sauvagement assassiné chez lui par 15 dissidents (dont un anglais) venus de la forêt de Tronçais.
- c) La nuit suivante, à Sancoins, un Chef communiste et un Luxembourgeois étaient enlevés et abattus non loin de là.
- d) Le 21 Juillet, le cadavre d'un Suisse nommé ALEMBACH, était découvert à St-Hilaire-de-Court.
- e) Le 23 Juillet, le cadavre d'un cultivateur nommé BERLON était découvert à Nohant, et celui d'une femme à Lazenay.

Les attentats contre les ponts, routes et voies ferrées ont été nombreux, aussi bien sur les lignes de la S.N.C.F. que sur le chemin de fer économique. La circulation a toujours été rétablie au bout de peu de temps. A signaler cependant la destruction des ponts routiers de Culan, de Châteaumeillant et de Loye-sur-Arnon. Certains bureaux de postes ou banques (à Châteaumeillant, le Châtelet, Lignières, Blet), ainsi qu'un ou deux bureaux de tabac ont été pillés.

En outre, de nombreuses voitures et camions ont été volés par les dissidents.

En résumé, j'estime qu'actuellement le véritable maquis est inexistant dans la zone sud du Cher. Les bandes organisées, qui font irruption dans le département, viennent soit de l'Indre (région d'Issoudun, région de la Châtre) soit de l'Allier (forêt de Tronçais).

Il subsiste seulement, d'une part, des bandes de pillards, très peu nombreuses, qui commettent des crimes et rançonnent les fermes et les épiceries des villages, et d'autre part des dissidents rentrés apparemment dans l'ordre, qui sont prêts à accueillir les "Libérateurs", mais que la peur des représailles maintient dans l'ordre.

Le Chargé de Mission,

L E C U S S A N.